



Table régionale
de concertation

des aînés de Laval

La Table régionale de concertation des aînés de Laval (TRCAL), un organisme sans but lucratif (OSBL) fondé en 2001, regroupe une soixantaine d'organismes lavallois dédiés aux aînés. Elle permet aux aînés d'unir leurs voix pour mieux faire connaître leurs besoins et ainsi améliorer leurs conditions de vie.

La TRCAL est l'interlocuteur régional en matière de concertation des organismes aînés, porte-parole du ministère de la Famille et des Aînés (MFA) et conseiller auprès des décideurs régionaux et du ministère.

Saviez-vous que ?

► **Si vous avez 75 ans et plus**, pour conduire un véhicule, vous devez être en bonne santé physique et mentale et avoir une bonne vue.

Avec l'âge, certains problèmes de santé peuvent apparaître. C'est pourquoi, six mois avant vos 75 ans et 80 ans, puis tous les deux par la suite, la **Société de l'assurance automobile du Québec** vous demandera de faire remplir par un médecin le formulaire *Rapport d'examen médical et rapport d'examen visuel*.

Vous avez 90 jours pour retourner les formulaires remplis et signés par les professionnels de la santé. La Société vous informera ensuite de sa décision.

La Société pourra également vous demander de vous soumettre à un examen médical ou de la vue dans les cas suivants :

- vous avez atteint l'âge de 70 ans;
- votre comportement sur la route ou votre état de santé laisse croire que votre aptitude à conduire doit être vérifiée;
- le titulaire n'a pas subi d'examen médical depuis 10 ans et la Société juge opportun que vous vous y soumettiez.

Pour plus d'information : www.saaq.gouv.qc.ca ou au 514 873-7620

